

**GUIDE MÉTHODOLOGIQUE EN VUE DE LA
IX CONFÉRENCE DES MINISTRES DE LA DÉFENSE DES AMÉRIQUES**



Santa Cruz de la Sierra, 21 – 26 novembre 2010

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE POUR LE DÉROULEMENT DE LA IX CONFÉRENCE DES MINISTRES DE LA DÉFENSE DES AMÉRIQUES

I. INSTANCES DE LA RÉUNION

Sessions Plénières d'Ouverture et de Clôture

Elles ont lieu sous forme d'Assemblée et rassemblent les délégations des pays membres avec, à leur tête, les Ministres, Secrétaire d'État ou un représentant(e) autorisé.

Ces deux sessions sont dirigées par un Conseil Directeur présidé par le Ministre de la Défense de l'État Plurinational de Bolivie en qualité de Président de la IX Conférence. Une fois ratifié le début de la Conférence¹, il sera composé en outre du Secrétaire Général et du Ministre de la Défense du nouveau Pays Hôte en qualité de Vice-président.

Conformément au Règlement, le premier jour, lundi 22 novembre, se déroulera la Session Plénière d'Ouverture lors de laquelle, suite au discours d'ouverture, sera élu le pays hôte de la X Conférence des Ministres de la Défense des Amériques, lequel rejoindra le Conseil Directeur. Le Président invitera ensuite, par ordre alphabétique en espagnol, les Ministres des États membres à prononcer leurs allocutions inaugurales respectives, chacun(e) disposant à cet effet de 5 ou 6 minutes (nous vous prions de bien vouloir respecter ce temps de parole)

Le 25 novembre 2010 aura lieu la Session Plénière de Clôture lors de laquelle les Ministres recevront les recommandations et les conclusions des Commissions de Travail en vue de leur analyse. Ils approuveront en outre la Déclaration de Santa Cruz de la Sierra. Les Chefs de Délégation signeront l'Acte Final de la IX CMDA.

Le langage de travail de la Conférence, ainsi que de toutes les sessions de travail, est le castillan.

Commissions de Travail

Il s'agit de réunions techniques, de caractère privé, portant sur l'analyse des thèmes indiqués à l'Ordre du Jour Thématique, et durant lesquelles seront élaborées les recommandations et conclusions qui seront soumises à l'approbation de l'Assemblée de la Conférence.

Ces réunions rassemblent les Délégations des États Membres. Les Observateurs ou Observatrices peuvent y avoir accès mais sont sans voix délibérative.

¹ Les autres Chefs de Délégation ayant un poste de Ministre sont de ce fait Vice-présidents de la Conférence et peuvent remplacer le Président et le Vice-président au cas où ceux-ci devraient provisoirement s'absenter.

A chaque thème correspond un pays Modérateur, un Rapporteur et un Co-rapporteur préalablement désignés durant la réunion Plénière de la Réunion Préparatoire. Ces personnes, assistées du (*de la*) Secrétaire chargé(e) des Minutes², devront rédiger les recommandations et les conclusions du thème correspondant; ils disposeront en outre de l'aide logistique nécessaire.

II.- DÉROULEMENT DES COMMISSIONS DE TRAVAIL

Le modérateur/ la modératrice du thème concerné présentera les membres du Conseil Directeur de la Commission de Travail, le Rapporteur ou Rapporteuse, et les Co-rapporteurs ou co-rapporteuses.

Le (*ou la*) Rapporteur(*se*) présentera son rapport durant 20 minutes au maximum. Son exposition sera suivie d'une discussion animée conformément aux attributions que le Règlement concède au Modérateur(*trice*)

Au terme de la discussion, les conclusions et les recommandations seront rédigées par le Modérateur(*trice*), assisté par le Rapporteur(*trice*) et le(*la*) Secrétaire chargé(e) des Minutes, et seront soumises aux Délégué(e)s présents à la Commission.

III. PROCÉDÉ POUR RÉDIGER LA DECLARATION DE SANTA CRUZ DE LA SIERRA³

Dès le 22 novembre, le Secrétariat Général de la IX CMDA disposera d'une salle pourvue de traduction simultanée et autres types de service divers dans le but d'examiner la Déclaration de Santa Cruz de la Sierra approuvée lors de la Réunion préparatoire du 19 et 20 juillet 2010.

Le(*la*) Président(e) du Comité de Déclaration sera désigné par le pays hôte. Les États membres seront invités à être représentés au sein de ce Comité.

Nous espérons que l'examen de la Déclaration se conclura au plus tard à la fin de la journée de travail du 23 novembre. L'avant-projet en espagnol sera traduit dans les trois langues officielles de la CMDA, puis, le mercredi 24 novembre, soumis à l'examen du Comité du Style pour vérifier la concordance dans les différentes langues. La Déclaration de Santa Cruz de la Sierra sera soumise à l'approbation des Chefs de Délégation, puis postérieurement à leur signature durant la Session Plénière de Clôture.

² Le Secrétaire chargé des Minutes est désigné par le Secrétariat Pro Tempore.

³ Lors de la Réunion Préparatoire, les Vice-ministres de la Défense et autres représentants officiels ont approuvé le projet de déclaration de Santa Cruz de la Sierra en vue de sa ratification.

IV. COMITÉ DU STYLE

Lors de la Session Plénière Inaugurale, le Président, suite à des consultations informelles, proposera la composition du Comité du Style composé de représentants de chacune des quatre langues de la CMDA.

Les documents rédigés lors des Sessions Plénières, des Commissions de Travail et du Comité de Déclaration seront remis au Comité du Style qui procédera aux corrections de style et vérifiera la concordance des textes dans les différentes langues de la Conférence.

V. PARTICIPANTS À LA CONFÉRENCE

Délégué(e)s

Les Chefs de Délégation participent aux séances plénières avec voix délibérative. Seul le (*ou la*) Chef de Délégation ou bien le représentant qu'il désignera peuvent parler au nom de l'État Membre.

Il revient au Chef de Délégation de décider si son État Membre participera ou non à une Commission de Travail et au Comité de Déclaration. Seulement l'un d'entre eux, préalablement désigné par son (*ou sa*) Chef de Délégation, aura voix délibérative.

Les modérateurs/modératrices

En tant que modérateurs des thèmes à l'Ordre du Jour, les pays auront principalement les attributions suivantes:

- Présider la commission de Travail sur le thème du bloc thématique pour lequel ils ont été élus, en veillant au bon équilibre entre les temps de parole demandés par les rapporteurs pour leurs expositions respectives et en prévoyant le temps nécessaire aux débats.
- Au terme des débats, rédiger les conclusions sur le thème et jouer le rôle de médiateurs en présence de positions divergentes.
- Présenter les recommandations et les conclusions de chaque Commission de Travail lors de la Session Plénière de Clôture.

Les rapporteurs/rapporteuses

Les attributions des pays élus comme rapporteurs sont les suivantes:

- Produire par écrit une exposition sur le thème spécifique confié et le remettre au Secrétariat Pro Tempore au plus tard un mois avant le début de la Conférence (21

octobre) dans les quatre langues de la Conférence pour sa distribution préalable au commencement des sessions des Groupes de Travail.⁴

- Intégrer au travail présenté les contributions reçues des Co-rapporteurs et Co-rapporteuses en vue d'enrichir l'exposition sur le thème traité.
- Exposer le travail réalisé durant les sessions de la Conférence.
- Aider le modérateur ou la modératrice à élaborer les conclusions et recommandations.

Les Co-rapporteurs et Co-rapporteuses

Les pays élus à titre de co-rapporteurs et co-rapporteuses devront envoyer leurs contributions sur le sujet aux Rapporteurs/Rapporteuses dans les délais mutuellement accordés, assumant cette responsabilité librement et sans besoin d'une quelconque ratification.

Les Observateurs et Observatrices

Conformément au Règlement, les Observateurs et Observatrices n'ont pas de voix délibérative et ne peuvent être signataires des accords, recommandations, résolutions, minutes ou de tout autre document officiel de la Conférence.

Les Observateurs et Observatrices peuvent assister aux réunions des Commissions de Travail. Bien que privé de voix délibérative lors des discussions des Commissions de Travail, le Modérateur ou la Modératrice a le droit d'inviter un Observateur ou Observatrice à intervenir sur un point déterminé.

Secrétaire chargé des Minutes

Un(e) Secrétaire chargé(e) des Minutes assistera à chaque Commission de Travail avec les attributions suivantes:

- Veiller à ce que le Conseil Directeur dispose de tous les documents nécessaires pour mener à bien tous les travaux prévus.
- Vérifier que tous les Délégué(e)s ont bien reçu dans leur chemise respective tous les documents dont ils ont besoin, dans leur langue respective et suffisamment à l'avance, afin de faciliter leur travail et étude de ces documents.
- Rédiger les minutes des réunions conformément aux instructions du Conseil Directeur.

⁴

Les documents de la Conférence devront être remis en papier blanc, format lettre (8,5 x 11" ou 21,5 x 28 cm.) Caractère: "Times New Roman", grandeur "12", espace "simple" entre les lignes et "automatique" entre les paragraphes.

Personnel Administratif

le Secrétariat Pro Tempore a prévu, tant pour les Sessions Plénières que pour les Commissions de Travail, le personnel administratif suivant:

- Interprètes et traducteurs/*trices* en espagnol, anglais, français et portugais
- Opérateurs/*trices* de systèmes audiovisuels
- Opérateurs/*trices* informatiques
- Secrétaires chargé(e)s des Minutes
- Personnel Administratif
- Unité de reproduction des documents



MODÉRATEURS, RAPORTEURS ET CO-RAPORTEURS
Points de contact officiels

BLOC THÉMATIQUE A:

LA CONSOLIDATION DE LA PAIX, DE LA CONFIANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DE LA COOPÉRATION DANS LES AMÉRIQUES

Thème	Titre	Pays Modérateur	Pays Rapporteur	Pays Co-rapporteur
1	Développer des mécanismes pour renforcer la paix, la sécurité et la coopération dans l'hémisphère	CHILI Responsable: <i>Kenneth Shields</i> Chef Division Relations Internationales Adresse Courriel: kshields@defensa.cl Tél: 56 – 2 - 4465665	ÉQUATEUR Responsable: Dra. Verónica Gómez Ricaurte Adresse Courriel: vgr_ec@yahoo.com Tél: 2954951	PÉROU Responsable: <i>Capitán de Navío Santiago Llop Meseguer</i> Directeur de Relations Internationales Adresse Courriel: sllop@mindef.gob.pe Tél: 0051-1-6190600 COLOMBIE Responsable: <i>Sergio Restrepo Otálora</i> Directeur des Affaires Internationales

				Adresse Courriel: sergio.restrepo@mindefensa.gov.co Tél: 05712661020
2	Transparence du budget de défense, dépenses et achat d'armements	CHILI Responsable: Kenneth Shields Chef Division Relations Internationales Adresse Courriel: kshields@defensa.cl Tél: 56 – 2 - 4465665	ARGENTINE Responsable: Lic. Alfredo Forti Secrétaire aux Affaires Internationales de la Défense Adresse Courriel: said@mindef.gov.ar Tél: 54-11-4339-4015	COLOMBIA Responsable: Sergio Restrepo Otálora Directeur des Affaires Internationales Adresse Courriel: sergio.restrepo@mindefensa.gov.co Tél: 05712661020 SURINAM Responsable: Ms. Merrelynn Simone Hasselbaink Drs. (Msc) Personnel aux Affaires Internationales Adresse Courriel: mshasslbaink@gmail.com Tél: 421200

BLOC THÉMATIQUE B :
DÉMOCRATIE, FORCES ARMÉES, SÉCURITÉ ET SOCIÉTÉ

Thème	Titre	Pays Modérateur	Pays Rapporteur	Pays CorRapporteur
1	Participation des femmes et égalité hommes-femmes au sein des Forces Armées et des institutions de défense	CANADA Responsable: Patrick Henrichon Agent de Politique Principal Adresse Courriel: Patrick.henrichon@forces.gc.ca Tél: (613) 992 - 3963	VENEZUELA Responsable: Général Brigade Angel Parra Yarza Directeur de l'Éducation de la Force Armée Nationale Bolivarienne Adresse Courriel: indioyaracuy@hotmail.com amparray@hotmail.com	TRINIDAD ET TOBAGO Responsable: Antoinette Lucas-Andrews Conseiller aux Affaires Internationales alucas-andrws@mns.gov.tt Tél: 8686277843 SURINAM Responsable: Ms. Merrelynn Simone Hasselbaink Drs. (Msc) Personnel aux Affaires Internationales Adresse Courriel: mshasslbaink@gmail.com Tél: 421200
2	Modernisation, interculturalité, éducation en défense et démocratie	CANADA Responsable: Patrick Henrichon Agent de Politique Principal Adresse Courriel: Patrick.henrichon@forces.gc.ca Tél: (613) 992 - 3963	BOLIVIE Secretariat Pro Tempore IX CMDA Adresse Courriel: info@boliviaixcmda.gob.bo Tél: (591 – 2) 2435229	GUATEMALA Responsable: Colonel d'Infanterie DEM Alfredo Mena Sub DG Of. Défense Politique Adresse Courriel: alfredo_mena10@hotmail.com Tél: 00-236-12864-2863

**BLOC THÉMATIQUE C:
SÉCURITÉ RÉGIONALE ET DÉSASTRES NATURELS. RENFORCER LA COOPÉRATION HÉMISPHERIQUE**

Thème	Titre	Pays Modérateur	Pays Rapporteur	Pays Co-Rapporteur
1	Capacité régionale de réponse face aux désastres naturels: Gestion des risques et inventaire des capacités de réponse; protocoles de coordination et de coopération	RÉPUBLIQUE DOMINICAINE Responsable: <i>Général de Brigade Pilote Ismael Antonio Alvarado, FAD (DEM)</i> Directeur aux Plans et Opérations du Ministère des Forces Armées Dominicaines Adresse Courriel: alvaradoismael@hotmail.com	ÉTATS-UNIS Responsable: <i>Robert F. Alvaro</i> Lieutenant Colonel, US Army OSD Policy/ Western Adresse Courriel: Robert.Alvaro@osd.mil Tél: 7036973512	MEXIQUE Responsable: <i>Grand Officier d'Infanterie DEM Josafat Lara</i> Affaires Internationales du Secrétaire de la Défense Nationale du Mexique Adresse Courriel: josafatlara@hotmail.com PÉROU Responsable: <i>Capitaine de Vaisseau Santiago Llop Meseguer</i> Directeur des Relations Internationales Adresse Courriel: sllop@mindef.gob.pe Tél: 0051-1-6190600
2	Expériences et leçons apprises du Chili et Haïti en matière de prévention, préparation, réponse et reconstruction suite à des désastres naturels.	RÉPUBLIQUE DOMINICAINE Responsable: <i>Général de Brigade Pilote Ismael Antonio Alvarado, FAD (DEM)</i> Directeur aux Plans et Opérations du Ministère des Forces Armées Dominicaines Adresse Courriel: alvaradoismael@hotmail.com	BRÉSIL Responsable: <i>Cel. Av.RI Oscar Machado Jr.</i> Conseiller du Département de Politique et Stratégie Adresse Courriel: oscar.junior@defesa.gov.br Tél: 556133128634 CHILI Responsable: <i>Kenneth Shields</i>	PÉROU Responsable: <i>Capitaine de Vaisseau Santiago Llop Meseguer</i> Directeur de Relations Internationales Adresse Courriel: sllop@mindef.gob.pe Tél: 0051-1-6190600 HAÏTI

			<p>Chef Division RR.II. Adresse Courriel: kshields@defensa.cl Tél: 56 – 2 - 4465665</p>	<p>Responsable: <i>Luis Aramick</i> Secrétaire d'État à la Sécurité Publique Aram5_1@yahoo.fr</p>
--	--	--	--	--